

OLYMPISME ET MOUVEMENT OLYMPIQUE



OLYMPISME ET MOUVEMENT OLYMPIQUE



L'OLYMPISME, C'EST QUOI ?

Une philosophie de vie.

Un idéal : l'association du sport à la culture et à l'éducation.

Valeurs olympiques

Symbole olympique et autres éléments identitaires.

3



LE MOUVEMENT OLYMPIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

La structure du Mouvement olympique : Le Comité International Olympique (CIO), les Comités Nationaux Olympiques (CNO), les Fédérations Internationales de Sports (FI), et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

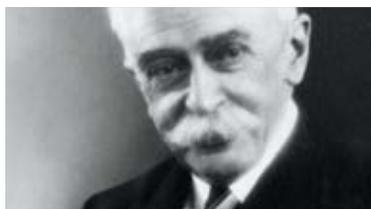
7



LES ACTIVITÉS AU-DELÀ DES JEUX

Des actions sur plusieurs fronts, toute l'année : Sport pour tous, développement par le sport ; égalité des chances ; éducation et culture ; le sport pour la paix, environnement et développement durable ; protection de la santé des athlètes, lutte contre les paris sportifs illégaux.

11



REPÈRES HISTORIQUES

Création du CIO à Paris (France) en 1894 à l'initiative du Français Pierre de Coubertin.

Un siècle et huit présidents.

Le siège du CIO à Lausanne (Suisse) depuis 1915.

15

Ce document est un pdf interactif. Les en-têtes de chaque page sont des liens qui vous permettent de vous déplacer aisément entre les différents chapitres.



En cliquant sur ce symbole, vous pouvez télécharger l'image.

*Couverture : JO Londres 2012, Cérémonie d'ouverture - Entrée du drapeau olympique.
© 2012 / Comité International Olympique (CIO) / JUILLIART, Richard*



L'OLYMPISME, C'EST QUOI ?

L'Olympisme est **une philosophie de vie** qui met **le sport au service de l'humanité**. Cette philosophie repose sur les interactions entre les qualités du **corps**, de la **volonté** et de **l'esprit**. L'Olympisme s'exprime à travers des actions qui allient le **sport** à la **culture** et à **l'éducation**. Cette philosophie est un élément essentiel du Mouvement olympique et de la célébration des Jeux. C'est aussi ce qui les rend uniques.

De la poursuite de cet idéal et des autres « principes fondamentaux de l'Olympisme » (inscrits dans la Charte olympique) découlent toute une série de **valeurs**, applicables autant dans les stades que dans la vie de tous les jours.

Le CIO a identifié les **trois valeurs olympiques** suivantes :

Excellence Dans l'idéal olympique, cette valeur exprime le fait de donner le meilleur de soi-même, sur le terrain ou dans la vie de tous les jours, sans se mesurer aux autres, afin d'atteindre avant tout des objectifs personnels avec détermination. Il ne s'agit pas seulement de gagner, mais surtout de participer, de progresser par rapport à ses propres buts, de donner le meilleur de soi au quotidien et de tirer parti de la force combinée du corps, du mental et de la volonté.

Amitié Les hommes et les femmes sont au cœur des priorités du Mouvement olympique qui œuvre en faveur du rapprochement et de la compréhension entre les peuples. Cette valeur renvoie à la volonté de bâtir un monde meilleur et en paix à travers la solidarité, l'esprit d'équipe, la joie et l'optimisme dans le sport. Les Jeux Olympiques inspirent l'humanité à dépasser les différences d'ordre politique, économique, racial, religieux ou de genre, et forger des amitiés malgré ces différences. Les athlètes expriment cette valeur à travers les liens durables qu'ils tissent avec leurs coéquipiers et leurs concurrents.

Respect Dans l'idéal olympique, cette valeur constitue le principe éthique devant inspirer tous ceux qui participent aux programmes olympiques. Elle comprend le respect de soi et de son corps, le respect des autres, des règles et de l'environnement. Elle renvoie au fair-play dont tout athlète doit faire preuve, ainsi qu'à la lutte contre le dopage.

1. JO Londres 2012, Athlétisme, 5000m Hommes - Qualifications. Mohamed FARAH (GBR) 1^{er} à la fin de la course. © 2012 / Comité International Olympique (CIO) / FURLONG, Christopher

C'est Pierre de Coubertin qui a l'idée du drapeau olympique. Il présente les anneaux et le drapeau en juin 1914 à Paris, à l'occasion du Congrès olympique. La Première Guerre mondiale empêche la célébration des Jeux prévus à Berlin en 1916, Il faudra attendre ceux d'Anvers en 1920 pour voir le drapeau et ses cinq anneaux flotter dans un stade olympique pour la première fois.



L'ensemble de ces valeurs s'exprime de manière puissante au moment des **Jeux Olympiques**. Mais, entre les éditions des Jeux, la diffusion de l'Olympisme se poursuit grâce au travail permanent des membres de la famille olympique.

Les valeurs et la signification de l'Olympisme sont exprimées par le **symbole olympique** (les cinq anneaux) et par les autres éléments identitaires olympiques (la flamme, le relais, la devise, la maxime, l'hymne et les serments). Ceux-ci permettent de transmettre un message de façon simple et directe. Ils donnent une **identité** au Mouvement olympique et aux Jeux.

Le Baron **Pierre de Coubertin** est le **rénovateur des Jeux**.

Né en 1863, il consacre sa vie à la réforme de l'éducation de la jeunesse en France. Fasciné par le système éducatif anglais, qui inclut le sport dans les programmes scolaires (chose tout à fait nouvelle à l'époque), il essaie de convaincre ses contemporains en France que le sport peut être bénéfique pour les jeunes. Tout le monde ne partage pas son avis et Coubertin cherche un moyen de faire évoluer les mentalités. C'est alors qu'une idée se dessine dans son esprit : le rétablissement des Jeux Olympiques.

Si ce n'est pas la première tentative de rétablissement des Jeux, Coubertin leur apporte une dimension internationale et moderne et parvient à les faire perdurer dans le temps. Pour lui les Jeux ne sont toutefois pas une fin en soi, mais s'inscrivent dans un projet plus vaste, celui de **l'éducation par le sport**.

LE SYMBOLE OLYMPIQUE : LES CINQ ANNEAUX

Symbole très puissant, les cinq anneaux sont la **représentation visuelle de l'Olympisme**. Ils ont été dessinés par Pierre de Coubertin lui-même. Les **cinq anneaux** représentent les cinq continents. Ils sont entrelacés pour indiquer l'universalité de l'Olympisme et la rencontre des athlètes du monde entier au moment des Jeux Olympiques. Sur le **drapeau olympique**, les anneaux apparaissent sur un fond blanc. Combinées de cette façon, les six couleurs du drapeau (bleu, jaune, noir, vert, rouge et blanc) représentent toutes les nations. Il est donc faux de croire que chacune des couleurs est associée à un continent précis.

Aujourd'hui le symbole compte parmi les plus reconnus de la planète. Son utilisation est soumise à des règles très strictes, édictées par le CIO. Il est important de préciser qu'il existe un seul symbole olympique. Pour nommer les autres éléments identitaires, présentés ci-après, il faut choisir d'autres termes.



AUTRES ÉLÉMENTS DE L'IDENTITÉ OLYMPIQUE :

› La flamme et le relais

[Voir fiche « La flamme olympique et le relais »].

Avec le drapeau, la flamme olympique et le relais sont les éléments les plus connus des Jeux.

Dans le cadre des Jeux modernes, la flamme olympique est **l'expression des valeurs positives** que l'être humain associe depuis toujours à la symbolique du feu.

La flamme est allumée à Olympie (Grèce), en souvenir de l'origine antique des Jeux Olympiques, soulignant ainsi le **lien** entre les Jeux de la Grèce antique et les Jeux modernes.

Depuis Olympie, la flamme est acheminée jusqu'à la ville organisatrice des Jeux par des milliers de relayeurs. Partout où elle passe, elle annonce les Jeux Olympiques et transmet un **message de paix et d'amitié** à celles et ceux rencontrés sur son chemin. Elle met également en valeur la **culture** et les **richesses naturelles** des régions traversées.

La flamme rappelle les Jeux Olympiques de l'Antiquité, pendant lesquels un feu sacré brûlait sur l'autel de Zeus. En revanche, la symbolique du relais ne remonte pas à ces Jeux, mais plutôt aux courses aux flambeaux, les lampadédromies, organisées à Athènes en l'honneur des dieux du feu. Aux Jeux Olympiques modernes, un feu est allumé pour la première fois dans le stade à Amsterdam, en 1928. Le relais de la flamme est quant à lui instauré seulement à l'occasion des Jeux de Berlin en 1936.

› La devise et la maxime

Une devise est une phrase ou quelques mots traduisant une manière de vivre, un code de conduite. La devise olympique se compose de trois mots latins : CITIUS-ALTIUS-FORTIUS, ce qui signifie

PLUS VITE - PLUS HAUT - PLUS FORT

Ces trois mots encouragent l'athlète à donner le meilleur de lui-même au moment de la compétition.

Pour mieux comprendre la devise, on peut la comparer à la **maxime olympique** :

L'important dans la vie n'est pas de vaincre mais de lutter.

L'essentiel n'est pas d'avoir gagné mais de s'être battu.

Ensemble, la devise et la maxime olympiques représentent un idéal auquel Coubertin croit et dont il fait la promotion comme une leçon de vie importante

1. La flamme olympique se transmet d'une torche à l'autre
© Getty Images



déoulant de la participation à une activité sportive et aux Jeux Olympiques. Donner le meilleur de soi-même et s'efforcer d'atteindre l'excellence personnelle est un objectif louable. C'est une leçon qui continue de s'appliquer aujourd'hui, non seulement aux athlètes mais aussi à chacun de nous.

Les trois mots latins deviennent la devise olympique en 1894, date de la création du CIO. C'est Pierre de Coubertin qui propose cette devise empruntée à son ami **Henri Didon**, un prêtre dominicain qui enseignait le sport à ses élèves près de Paris.

L'idée de la maxime remonte à plus tard, suite à un sermon prononcé par l'Evêque de Pennsylvanie, **Ethelbert Talbot**, durant les Jeux de Londres en 1908.

› L'hymne et les serments

L'**hymne** et les **serments olympiques (de l'athlète, de l'arbitre et de l'entraîneur)** font partie du protocole officiel des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques. Les personnes qui les prononcent, originaires du pays organisateur, tiennent un coin du drapeau olympique pendant qu'ils parlent.

L'**hymne olympique** a été composé par Spiros Samaras (musique) et Kostis Palamas (paroles). Joué pour la première fois en 1896, à l'occasion des premiers Jeux Olympique modernes d'Athènes, il ne devient l'hymne officiel du Comité International Olympique qu'à partir de 1958.

Comme les **athlètes** des Jeux antiques, les athlètes modernes prêtent **serment**. Ce texte, écrit par Pierre de Coubertin, est prononcé pour la première fois lors des Jeux d'Anvers en 1920. Le **serment des arbitres** est intégré dans les cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques en 1972 ; le **serment des entraîneurs** lors de ceux de Londres en 2012.

Il est important de souligner que les serments ont été **modifiés dans le temps** afin de répondre à la nature changeante de la compétition sportive. Par exemple, des mots concernant le dopage ont été rajoutés au serment de l'athlète des Jeux de Sydney en 2000.

1. JO Los Angeles 1984, Cérémonie d'ouverture - Le coureur Edwin MOSES prononce le serment olympique au nom de tous les athlètes. © 1984 / Los Angeles Times (ayant-droits) / GALVEZ, José



LE MOUVEMENT OLYMPIQUE: COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Olympisme est diffusé grâce à et par le Mouvement olympique avec à sa tête le CIO, autorité suprême qui le dirige. Le schéma suivant montre la **structure** du Mouvement olympique :

MOUVEMENT OLYMPIQUE

3 PILIERS PRINCIPAUX

CIO

CNO

FI

AUTRES MEMBRES

COJO

ATHLÈTES,
OFFICIELS,
INSTITUTIONS
RECONNUES

1. JO Vancouver 2010,
Cérémonie de clôture,
La Gendarmerie royale
du Canada abaisse
le drapeau olympique.
© 2010 / Comité International
Olympique (CIO) / FURLONG,
Christopher



- › Le **Comité International Olympique (CIO)** est l'autorité suprême du Mouvement olympique. Il détient les droits relatifs aux Jeux Olympiques ainsi qu'au symbole (les cinq anneaux) et autres éléments identitaires du Mouvement olympique.
Les décisions importantes du CIO (notamment : élection des futures villes hôtes des Jeux, composition du programme sportif, élection des nouveaux membres) sont prises lors des **Sessions**, des assemblées générales qui ont lieu une fois par an et réunissent tous les **115 membres**. Ceux-ci représentent à titre bénévole le CIO et le Mouvement olympique dans leur pays. Ce ne sont pas les délégués de leur pays au sein du CIO.

Le **président** du Mouvement olympique représente le CIO et préside toutes ses activités. Il est élu par la Session au scrutin secret. Autrefois illimitée, la durée du mandat présidentiel est aujourd'hui fixée à huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans.

L'**administration du CIO** est placée sous la responsabilité du directeur général qui, sous l'autorité du président, en assure la direction. Environ 500 personnes travaillent actuellement au siège du CIO à Lausanne, en Suisse.

- › Les **Comités Nationaux Olympiques (CNO)** sont les représentants de l'Olympisme dans le monde. Il en existe à ce jour **204** :
 - 53 CNO en Afrique
 - 41 CNO en Amérique
 - 44 CNO en Asie
 - 49 CNO en Europe
 - 17 CNO en Océanie

Les CNO doivent remplir de nombreuses missions dans leur pays, comme le développement du sport à tous les niveaux, la création de programmes éducatifs ou encore l'aide à la formation continue des dirigeants sportifs. Ils sont également responsables de **l'envoi des athlètes** aux Jeux Olympiques et, depuis 2010, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Les CNO veillent à ce que toutes les actions menées au niveau national soient conformes aux principes de la Charte olympique.

- › Les **Fédérations internationales (FI)** sont les experts des sports olympiques. Chaque FI régit son sport au niveau mondial. Elle assure la promotion et le développement du sport ainsi que l'évolution des athlètes qui le pratiquent, à tous les niveaux.
Lors des Jeux Olympiques, les FI sont chargées de l'organisation pratique

1. JO Londres 2012, Cérémonie d'ouverture – Allumage de la vasque olympique.
© 2012 / Comité International Olympique (CIO) / HUET, John

des épreuves sportives inscrites au programme. Tous **les aspects techniques d'un sport** sont placés sous leur responsabilité: les **règles**, les **équipements**, les **terrains**, l'**arbitrage**, etc.

Voici quelques exemples de fédérations internationales :

Sports d'été

- Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)
- Fédération Internationale de Gymnastique (FIG)
- Union Cycliste Internationale (UCI)

Sports d'hiver

- Fédération Internationale de Ski (FIS)
- Union internationale de patinage (ISU)
- Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF)

- › Les **Comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)** sont en charge de l'organisation pratique des Jeux.

La **tâche d'un COJO** est énorme. À partir du moment où la ville est désignée pour accueillir les Jeux, il ne reste que **sept ans** pour faire tous les arrangements nécessaires.

Sur la base des plans proposés dans son dossier de candidature, le comité d'organisation doit créer l'emplacement ou faire rénover les **sites des compétitions, les stades, les salles d'entraînement, le village olympique, bref, toute l'infrastructure nécessaire au bon déroulement des Jeux.**

Pour ce faire, le COJO collabore étroitement avec les FI. Il doit aussi mettre en place un système de transport efficace, ainsi que des services médicaux pour assurer la santé de tous – des athlètes aux spectateurs.

L'établissement d'un **programme culturel** est une autre mission du COJO.

Des concerts, des pièces de théâtre, des expositions, des ballets, donnés avant et pendant les Jeux Olympiques, distinguent ces derniers de la plupart des autres manifestations sportives.

Pendant les Jeux, le COJO bénéficie de l'aide de milliers de **bénévoles** qui contribuent au succès des Jeux. Le COJO recrute et forme ces personnes originaires du pays hôte, mais aussi de l'étranger. Les activités des bénévoles sont multiples: transport des athlètes, accueil, administration, pour ne citer que quelques exemples. Les talents et l'expérience de chaque individu sont pris en compte dans l'attribution des fonctions.

Une fois les Jeux terminés, la tâche finale du COJO est de rédiger le **rapport officiel des Jeux.**

Les défis du COJO en quelques chiffres :
Aux Jeux Olympiques de Londres (Grande Bretagne) en 2012, le LOCOG a dû gérer :

- environ 10 500 athlètes
- 70 000 volontaires accrédités
- plus de 20 000 représentants de la presse et des médias
- Plus de 6 000 employés accrédités



Souvent, on imagine à tort que c'est le CIO qui organise les Jeux. En fait, il a plutôt un rôle de superviseur, confiant l'organisation pratique à la ville hôte élue et au CNO du pays dans lequel se tiendront les Jeux.

LE CYCLE DE VIE D'UN COJO:**- 9 ans**

Phase de candidature Les villes soumettent un dossier de candidature. Le CIO les étudie et, lors d'une Session, il élit la ville qui organisera les Jeux.

- 7 ans

Phase de planification et de préparation Dès que la ville est élue, son COJO commence à planifier et à organiser les Jeux : tout doit être prêt pour le jour J et il y a beaucoup à faire !

durée: 2.5 sem.

Date des jeux La ville accueille des milliers d'athlètes, de journalistes et de spectateurs. Tous les yeux du monde sont rivés sur elle.

+ 1 ans

Dissolution post-jeux Le COJO écrit le rapport des Jeux, et met un terme à ses activités avant d'être dissout un an après les JO.

1. JO Vancouver 2010, des bénévoles préparent la piste de l'épreuve de snowboard cross féminin.
© 2010 / Comité International Olympique (CIO) / KASAPOGLU, Mine



LES ACTIVITÉS AU-DELÀ DES JEUX

La mission du Mouvement olympique et plus précisément du CIO ne se limite pas à assurer la célébration des Jeux, mais consiste aussi à promouvoir l'Olympisme dans le monde, promouvoir le sport dans la société et soutenir les organisations sportives.

Pour atteindre ces objectifs divers programmes sont mis en place. Ils concernent : la protection de la santé des athlètes, l'équité entre hommes et femmes, le soutien aux athlètes du monde entier afin qu'ils puissent s'entraîner dans des bonnes conditions et participer aux Jeux, la promotion de la paix, l'éducation, la culture, etc.

PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE DANS LE MONDE

Le mouvement **sport pour tous** vise à promouvoir la pratique sportive régulière par tous les individus de la société, quel que soit leur sexe, leur âge, ou leur condition sociale et économique.

La **commission du sport pour tous du CIO** a été créée en 1983. Sa mission consiste à soutenir des initiatives et des projets à travers le monde. Chaque année elle attribue ainsi un **soutien financier ou moral** à des manifestations de sport pour tous organisées par les CNO, sur les cinq continents.

Ces manifestations peuvent porter sur un large éventail d'activités, le principal critère de sélection étant que la manifestation soit ouverte à tous. À ce jour, plus de 165 CNO ont déjà bénéficié de ce programme.

DÉVELOPPEMENT PAR LE SPORT

Pour contribuer à bâtir un monde meilleur par le sport, le CIO élabore des programmes qui apportent des réponses concrètes aux inégalités sociales et à la pauvreté. La **commission des relations internationales** soutient de nombreux projets, en coopération avec des organisations spécialisées dans l'aide humanitaire et le développement ainsi que des Comités Nationaux Olympiques. Un exemple de l'action du CIO dans ce domaine est la **campagne de solidarité «Donner c'est gagner»**, organisée en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pendant la période des Jeux Olympiques d'été. Ainsi, les membres du Mouvement olympique sont invités à faire don de vêtements et de tenues de sport qui seront ensuite distribués par le HCR dans divers camps de réfugiés sur toute la planète. Presque 100'000 pièces de vêtements ont ainsi été collectées à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

1. Sport et développement.
© Comité International
Olympique (CIO) / JUILLIART,
Richard

Évolution de la participation des femmes aux Jeux Olympiques

En 1900 à Paris, 22 femmes sur 997 athlètes (1,6%) concouraient dans deux sports : le tennis et le golf. En 2012 à Londres, environ 45% des athlètes étaient des femmes.

Ce que dit la Charte au sujet des femmes...

« Aujourd'hui, le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes. »
(Charte olympique, Règle 2, paragraphe 7)

ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES PAUVRES ET LES RICHES, LES FEMMES ET LES HOMMES

La **Commission pour la Solidarité Olympique** et la **Commission Femme et Sport** œuvrent toutes deux pour une plus grande **égalité des chances** dans le monde du sport.

La **Solidarité Olympique** veille à garantir à tous les athlètes les mêmes chances de participer aux Jeux. Elle octroie des **bourses aux athlètes** pour leur permettre d'accéder aux installations sportives de haut niveau et de bénéficier d'un entraîneur spécialisé ou d'un suivi médical adapté. Elle finance aussi les travaux d'**amélioration des infrastructures sportives** dans divers pays et la **formation de dirigeants sportifs et d'entraîneurs**.

La **Commission Femme et Sport** travaille en faveur de l'équité. Elle a vu le jour en **1995** et est devenue entièrement opérationnelle en 2004.

Son action se divise en deux axes :

- faciliter aux athlètes féminines l'accès au sport en général et aux Jeux Olympiques en particulier ;
- augmenter le nombre de femmes dans l'administration et la gestion du sport en proposant des séminaires régionaux aux femmes (dirigeantes sportives, entraîneurs, officiels techniques et journalistes), axés sur le leadership, les compétences et la gestion et en offrant des bourses aux jeunes femmes athlètes et entraîneurs.

Depuis 1996 une **conférence mondiale sur la femme et le sport** est organisée tous les quatre ans afin d'examiner les progrès accomplis, de recommander de nouvelles stratégies et de fixer de nouveaux engagements. Depuis 2000, six **trophées « Femme et Sport »** du CIO (un par continent, et un mondial) sont décernés chaque année à une personne ou une institution pour sa contribution exceptionnelle au développement de la participation des femmes dans le sport ou dans les structures administratives du sport. En 2004, le Trophée mondial a été attribué à la Coupe du monde féminine de la FIFA, en 2006, à la joueuse de tennis argentine Gabriela Sabatini et en 2012, au centre et programme sportif et éducatif Bradesco (Brésil).

ÉDUCATION ET CULTURE PAR LE SPORT

Pierre de Coubertin estimait que le sport peut contribuer au développement harmonieux et équilibré du corps, de la personnalité et de l'esprit. À ce titre, les rapports entre le sport et la culture sont encouragés par la **Commission pour la Culture et l'Éducation olympique**. Ses objectifs sont de promouvoir l'Olympisme et les idéaux olympiques dans le monde

Les femmes au CIO
C'est en 1981 que la première femme a été élue membre du CIO. En 2012, 21 femmes sont membres actifs du CIO sur 106 (19,8%).

La Trêve olympique

La tradition de la Trêve olympique a été établie dans la Grèce antique au IX^e siècle avant J.C. par trois rois qui avaient signé un traité de paix pour la durée des Jeux, afin de garantir la sécurité des athlètes et des spectateurs allant et revenant des Jeux.

Aujourd'hui, la Trêve olympique est symbolisée par la colombe de la paix, avec la traditionnelle flamme olympique en arrière-plan. Elle représente les idéaux du CIO et l'ambition de bâtir un monde meilleur et en paix grâce au sport.

et de renforcer la coopération entre institutions d'enseignement et CNO sur des projets visant particulièrement les jeunes. À travers une éducation olympique, les jeunes devraient conserver leur intérêt pour le sport et poursuivre une activité physique. En collaboration avec les CNO, la commission organise différentes manifestations qui visent à promouvoir des synergies entre le sport et d'autres domaines d'activité: la littérature, la peinture, la sculpture, les spectacles, par exemple. Le programme culturel (Festival des arts) proposé pendant les Jeux Olympiques est examiné et approuvé par cette commission.

En outre, afin de contribuer à la lutte globale contre la sédentarité des jeunes et de remplir la mission du Mouvement olympique de promouvoir l'éducation et le développement par le sport, le CIO a lancé en 2012 une nouvelle «**Stratégie jeunesse**». Ce vaste programme comprend des actions de plaidoyer, d'éducation et d'activation. L'objectif est de contribuer à créer un changement positif dans la société: une jeunesse active et épanouie.

LE SPORT POUR LA PAIX

Prenant en compte le contexte mondial dans lequel le sport et les Jeux Olympiques s'inscrivent, le Comité International Olympique (CIO) a décidé de faire revivre la tradition de la Trêve olympique pour préserver, dans la mesure du possible, les intérêts des athlètes et du sport en général et pour encourager la recherche de solutions pacifiques et diplomatiques aux conflits qui sévissent dans le monde.

Afin de mener à bout cette mission, le CIO a créé en 2000 la Fondation Internationale pour la Trêve Olympique (FITO), afin de contribuer à la recherche de solutions diplomatiques et non violentes aux conflits et diffuser l'idée que le sport et la paix sont un «double gagnant».

Pour atteindre ses objectifs, la FITO a mis sur pieds un Centre International pour la Trêve Olympique (CITO) basé à Athènes, qui est responsable de la mise en œuvre de projets relatifs à la promotion dans le monde de la culture de paix à travers le sport et de l'idéal olympique.

En outre, le CIO organise des Forums Internationaux sur le sport et la paix en coopération avec les Nations Unies, où les CNO, les Fédérations Internationales, les ONGs et autres, organisations internationales et les chercheurs s'expriment sur ce sujet. Plusieurs projets «Sport et Paix» ont été initiés en collaboration avec les Nations Unies, les COJOs, les CNOs et autres Organisations internationales à travers le monde.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le début des années 1990, la protection de l'environnement est l'une des priorités du CIO. Créée en **1995**, la **Commission Sport et Environnement** travaille à promouvoir le développement durable et la responsabilité environnementale. Ainsi, lors de la construction des sites olympiques en prévision des JO, un conseiller en développement durable veille au respect de la nature, de l'environnement et de la prise en considération d'aspects sociaux. Parmi les nombreux objectifs poursuivis :

- veiller à ce que les Jeux n'aient pas un impact négatif sur l'environnement (Jeux à faible impact écologique) ;
- s'assurer que les Jeux Olympiques soient un moteur de développement et d'amélioration de la situation environnementale et sociale à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville hôte ;
- sensibiliser à l'importance de disposer d'un environnement sain.

PROTECTION DE LA SANTÉ DES ATHLÈTES

Le Mouvement olympique prend sa responsabilité de protéger les droits, la santé et le bien-être des athlètes très au sérieux. La **Commission médicale** a été initialement créée pour gérer sa principale priorité qui était la lutte contre le dopage. Aujourd'hui, la lutte contre le dopage est assurée par l'**Agence Mondiale Antidopage (AMA)**.

La mission éducative du CIO comprend aussi les efforts de **prévention** en vue d'informer les athlètes de haut niveau et les sportifs amateurs des conséquences désastreuses du dopage sur la santé.

L'autre objectif majeur de la commission est de soutenir la recherche sur la médecine du sport, la biomécanique, la physiologie sportive et la nutrition dans le but de préserver la santé des athlètes.

LUTTE CONTRE LES PARIS SPORTIFS

Après le dopage, le mouvement sportif doit faire face à une **nouvelle menace** pour son intégrité : les **tricheries liées aux paris sportifs**.

Afin d'assurer une surveillance des paris sportifs sur les compétitions olympiques, le CIO utilise depuis les JO de Pékin un **système d'alerte** mis en place en collaboration avec les principaux opérateurs de paris sportifs et les régulateurs nationaux de jeux en ligne.

Sur le plan de l'éducation, des **programmes de sensibilisation** destinés aux athlètes ont été lancés par le CIO depuis les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour, en 2010, afin de les informer et faire de la prévention. Le CIO encourage également les gouvernements à se doter d'une législation qui permette de lutter efficacement contre le trucage des compétitions et contribuer ainsi à la sauvegarde de l'intégrité des compétitions sportives.

Quelques exemples d'initiatives durables :

- Lillehammer 1994 : Le comité d'organisation s'efforce d'éduquer le public en imprimant sur les billets des Jeux des informations sur la protection environnementale.
- Nagano 1998 : Les uniformes des volontaires sont fabriqués à partir de matériaux recyclés.
- Sydney 2000 : Quatre millions d'arbres sont plantés sur le continent australien.
- Vancouver 2010 : Les représentants des Premières nations sont inclus dès le début dans la conception des Jeux, le choix des sites, etc.



RÉPÈRES HISTORIQUES

UNE DATE HISTORIQUE

Le CIO est fondé à Paris le **23 juin 1894** par le Baron Pierre de Coubertin. Pour commémorer cette date, le CIO décide en 1948 de créer la Journée olympique, sorte « d'anniversaire » du Mouvement olympique. Célébrée à l'origine par neuf pays seulement, la Journée olympique est organisée aujourd'hui dans le monde entier. Dans de nombreux pays, les célébrations prennent la forme de courses populaires.

HUIT PRÉSIDENTS POUR PLUS D'UN SIÈCLE D'OLYMPISME

Contrairement à l'idée reçue, le premier président du CIO n'est pas Pierre de Coubertin ! À l'origine, on avait décidé que le pays dans lequel allaient se dérouler les Jeux devait également assumer la présidence du CIO. Ainsi, c'est un Grec (**Dimetrius Vikelas**) qui est désigné premier président du CIO jusqu'aux premiers Jeux à Athènes en 1896. L'idée est toutefois vite abandonnée et **Pierre de Coubertin** devient non seulement le deuxième président du CIO, mais il occupe ce poste pendant près de 30 ans, de 1896 à 1925. À ce jour, le CIO a eu huit présidents. **Le président actuel est Jacques Rogge.**

Les huit présidents du CIO :

- Demetrius Vikelas (Grèce), de 1894 à 1896
- Pierre de Coubertin (France), de 1896 à 1925
- Henri de Baillet-Latour (Belgique), de 1925 à 1942
- J. Sigfrid Edström (Suède), de 1946 à 1952
- Avery Brundage (États-Unis d'Amérique), de 1952 à 1972
- Lord Killanin (Irlande), de 1972 à 1980
- Juan Antonio Samaranch (Espagne), de 1980 à 2001
- Jacques Rogge (Belgique), de 2001 à 2013

LE CIO À LAUSANNE

Même si la ville de Lausanne n'a jamais accueilli les Jeux, **le siège du CIO** se trouve depuis 1915 sur les rives du Lac Léman. C'est Coubertin qui choisit cette ville, alors que la Première Guerre mondiale fait rage. Après avoir occupé différents bâtiments lausannois, le siège du CIO trouve enfin son emplacement définitif au Château de Vidy, dès 1968. C'est là que le président a son bureau.

En reconnaissance de la longue histoire qui unit le CIO à la capitale vaudoise, Lausanne reçoit le titre de capitale olympique en 1993.

1. Pierre de Coubertin
© 1894 / Comité International
Olympique (CIO)

ACTIVITÉS

Ayez l'esprit olympique! Rassemblez un dossier composé d'exemples du monde du sport ou de la vie de tous les jours qui illustrent les valeurs olympiques de l'excellence, de l'amitié et du respect.

Ajoutez ensuite vos propres expériences sportives – y a-t-il des moments où vous auriez voulu agir autrement ou souhaité que d'autres se comportent différemment ?

Imaginez la candidature d'une ville de votre pays pour les Jeux Olympiques. Pourquoi serait-elle le lieu idéal pour les compétitions olympiques ? Répertoirez les installations sportives existantes. Que faudrait-il construire ? Constituez un petit dossier de candidature avec les points forts de votre région.

Faites une étude de presse sur le CIO. Lisez les journaux pendant un mois et collectionnez tous les articles mentionnant un membre de la famille olympique (le CIO, une FI, un CNO, un COJO, etc.). En fonction de la revue de presse ainsi constituée, commentez l'actualité.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Jeune public

- › **Connaissez-vous les Jeux Olympiques ?**
Lausanne: le Musée Olympique, 3e. éd. 2011.
- › **Vidéo sur les valeurs olympiques**
<http://www.olympic.org/vivre-les-valeurs-olympiques>

Enseignants

- › **Feuille d'information du CIO sur le Mouvement olympique**
http://www.olympic.org/Documents/Reference_documents_Factsheets/Le_Mouvement_Olympique.pdf
- › **Charte olympique**
Lausanne: CIO, 2011.
- › **Manuel d'éducation olympique – Enseigner les valeurs**
Lausanne: CIO, 2007
- › **Un Siècle du Comité International Olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre.**
Ouvrage en trois volumes. Lausanne: CIO, 1994.
- › **Revue olympique, Les valeurs olympiques**
Lausanne: CIO, avril-juin 2007

Editeur

© CIO, Le Musée Olympique,
Lausanne
3^e édition, 2013

Auteurs

Le Musée Olympique
Service éducatif et culturel

Mise en page graphique

Oxyde, Lausanne
(www.oxyde.ch)